

**RÉGIE MUNICIPALE
DES PARKINGS DRACÉNOIS**

BUDGET PRIMITIF 2024

**_*_*_*_

RAPPORT DE PRESENTATION

Le budget de la Régie Municipale des Parkings Dracénois, s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 175 800 € de la manière suivante :

- Section d'exploitation : 865 800 €
- Section d'investissement : 310 000 €

En ce qui concerne la section d'exploitation :

- **les dépenses réelles** sont en hausse de 26 550 €, soit + 5 % par rapport au budget primitif 2023, essentiellement du fait :
 - d'une quasi stabilisation des charges à caractère général,
 - de l'augmentation des frais de personnel (+ 24 200 €), découlant principalement des mesures gouvernementales (hausse du point d'indice, revalorisation de 5 points pour tous les agents) et de l'apport d'une agent à mi-temps pour l'entretien du Parking de l'îlot de l'Horloge.
- **les dépenses totales** augmentent de 35 530 €, soit + 4,27 %, par rapport au BP 2023, avec un autofinancement prévisionnel de la section d'investissement en hausse de près de 9 000 € par rapport à 2023 (constitué par les amortissements).
- **les recettes réelles** sont en augmentation de 33 800 €, soit + 4,61 % par rapport à 2023, avec une prévision des recettes des parkings supérieure de 50 000 € par rapport à 2022, du fait de l'ouverture aux usagers horaires du Parking de l'îlot de l'horloge.
- **les recettes d'ordre** s'élèvent à 100 000 €, correspondant au transfert au compte de résultat des subventions d'investissement reçues.

L'évolution de la section d'exploitation est donc en hausse par rapport à 2023 d'un peu plus de 4 %, avec une augmentation des recettes réelles légèrement supérieure à celle des dépenses réelles. Elle permet ainsi de dégager une somme de 308 000 € pour l'autofinancement des investissements (contre 299 020 € en 2023).

En ce qui concerne la section d'investissement

Les dépenses

Il est rappelé que les travaux de rénovation du parking de l'îlot de l'Horloge ont été réalisés et intégralement financés sur l'exercice 2023.

Il est donc prévu d'inscrire une somme de 83 000 € pour les divers investissements de la Régie sur les divers parkings gérés par la Régie.

Les recettes

Elles sont composées exclusivement des opérations d'ordre, constituant l'autofinancement pour un montant de 308 000 €.